

LA BALADE DES CIMETIÈRES

« Ô Mort, vieux capitaine, il est temps ! Levons l'ancre ! Ce pays nous ennuie, ô Mort ! Appareillons. » *Charles Baudelaire – le Voyage*

- **Entrée principale du Cimetière** : avec ses 63 hectares, le cimetière de Saint-Pierre est le plus grand cimetière de la ville de Marseille. C'est la troisième nécropole de France après Pantin (130 hectares) et Thiais (106 hectares). À l'origine, Marseille, comme toutes les villes de France, possédait un grand nombre de petits enclos (hospitaliers, conventuels, paroissiaux...) mais pas de cimetière central. Une première nécropole de ce type, le cimetière Saint-Martin, rebaptisé Saint-Charles, fut ouverte puis agrandie en 1819. Son enclavement et la voie de chemin de fer qui le bornait empêchant son agrandissement, il était néanmoins condamné à moyen terme. C'est ainsi qu'en 1853 furent achetées de nouvelles parcelles dans le quartier rural de Saint-Pierre pour l'édification d'un nouveau cimetière. Le premier inhumé fut un soldat de la guerre de Crimée au nom prédestiné : Marie-Joseph Maur ! On offrit aux familles des inhumés de Saint-Charles des emplacements dans le nouveau cimetière Saint-Pierre afin d'y transférer, à leur frais, les restes de leurs défunts (ce qui explique que certains tombeaux de Saint-Pierre soient antérieurs à 1853). En 1876, le cimetière Saint-Charles fut définitivement fermé. Saint-Pierre devint donc le grand cimetière de la ville. L'inauguration officielle du cimetière Saint Pierre est effectuée le 30 décembre 1863 par le préfet Maupas et le maire de Marseille Rouvière. Le cimetière Saint-Pierre est organisée en « carrés » (équivalents aux divisions) tandis que sa partie la plus élevée forme des « pinèdes ». Mais le plus intéressant dans cette balade, c'est ce qu'elle dit de la manière dont Marseille est une ville ségréguée socialement jusque dans la mort : Saint-Pierre, c'est une métaphore de la ville toute entière. Vous entrez par la porte principale et vous êtes dans les quartiers bourgeois du 8^e arrondissement. Vous remontez la colline vers la « Pinède » et vous êtes sur la Corniche, sur les Hauts-de-Périer, ou au Roucas-Blanc. Et puis on trouve aussi une vraie cité de banlieue de plusieurs étages avec ascenseurs, vide-ordures, caves et parkings où l'on empile les cercueils les uns sur les autres et qui est plutôt le domaine des classes moyennes inférieures.. Et puis à l'écart un cimetière des pauvres où sont disséminés de petits monticules de terre parfois surmontés d'une croix de bois ou d'une planche où sont inscrits noms et dates.

Entrée principale à gauche allée centrale puis à droite entre carré 9 et carré 14 – tourner à gauche carré 14 :

- **Carré 14 – rang sud – n°23 - : Rellys – famille Gaillard** : l'acteur et chanteur Rellys (Henri Bourrelly : 1905-1991), qui commença sa carrière sur les scènes marseillaises après avoir été boulanger pâtissier avec pour surnom « Brioche ». Alibert le fait monter à Paris où il enchaine opérette sur opérette et tourne dans près de 60 films. Son plus grand rôle fut sans doute celui d'Hugolin dans la *Manon des Sources* de Pagnol. Sa plaque porte pour épitaphe : « Vous qui passez / Peut-être m'avez-vous applaudi / Une fois encore, aujourd'hui / Je vous en remercie ». Films notables : *Manon des Sources* - *Amédée* - *Les cinq dernières minutes* - *Heureux qui comme Ulysse*. Son nom de scène est formé par les deux dernières syllabes de son nom auquel il a ajouté un S.

Continuer allée vers la gauche puis tourner perpendiculairement à gauche :

- **Pont Aqueduc de Saint-Pierre** : un des ouvrages les plus importants du canal de Marseille, ce pont aqueduc, achevé en 1851, avait 383 m de longueur et 11 m 20 de hauteur. Les arches qui le composaient au nombre de 92 sont en plein cintre.
- **Paillason** : la dalle qui se trouve devant un grand nombre des tombes du cimetière Saint-Pierre est une spécificité locale qui est appelée dans le jargon des entreprises funéraires « dalle à la marseillaise ». Elle permet d'accéder au caveau sans avoir à retirer la pierre tombale pour rajouter de nouveaux occupants. Elle est en général assortie des initiales de la famille.

Continuer tout droit jusqu'à :

- **Tombe Famille Zampa** : les parrains du milieu marseillais Mathieu le père (1902-1973), et son fils Tany Zampa (Gaétan Zampa : 1933-1984). Mathieu Zampa a débuté dans les années 1930 sous Paul Carbone et François Spirito, puis s'est placé, après la Libération, sous les ordres des frères Guérini comme la plupart des truands marseillais de l'époque. Le fils Tany a grandi dans le milieu et débute dans le métier comme proxénète, vers 1950. Le 5 août 1953, à vingt ans, il travaille dans le service d'ordre de Gaston Defferre et est l'un de ses gardes du corps. Lors d'une manifestation de militants communistes, il disperse la foule en la menaçant avec une mitraillette en plastique et exfiltre Gaston Defferre. Jusqu'en 1965, Zampa travaillera entre Paris et Marseille. Alors qu'il commence à investir dans l'héroïne, Zampa monte en puissance. Il est impliqué dans la prostitution, la drogue, les jeux, et est le plus efficace racketteur de la Côte. Pendant les années 1970, Tany étend son activité au trafic d'armes et aurait fourni l'ETA. Il est soupçonné d'avoir commandité l'assassinat de Pierre Goldman ainsi qu celui du juge Michel. Arrêté en 1983, il sombre dans la folie et se pend dans sa cellule des Baumettes. Gaétan Zampa décède le 16 août 1984 à 51 ans, après plusieurs jours de coma, à l'hôpital Salvator de Marseille où il avait été transféré. Le père de l'humoriste Patrick Bosso est le cousin germain de Zampa.

Rebrousser chemin et tourner à gauche entre carrés 31 et 27 – monter le 1er petit escalier à droite :

- **Carré 27 inférieur – tombe de Georges Rao en contrebas à droite (au niveau de celle de celle de Raoul Cortes)** : footballeur mort à 20 ans en 1965 dans un accident d'avion qui fit 30 morts à Djibouti au cours de son service militaire : il est statufié, accroupi, dans son costume de gardien de football.

Continuer tout droit à droite puis allée à gauche entre carrés 24 et 27 et encore à gauche :

- **Ancien dépositaire** : par arrêté municipal du 28 novembre 2011, considérant qu'il est nécessaire d'ouvrir un ossuaire supplémentaire pour pouvoir déposer les restes ou les cendres de personnes dont l'emplacement ou la concession a fait l'objet d'une reprise administrative, cet ancien dépositaire n'est plus destiné à son usage premier et est affecté à perpétuité comme ossuaire. Après exhumation suite à reprise administrative, les restes seront aussitôt ré-inhumés dans l'ossuaire à perpétuité et seront placés dans des boîtes à os (les urnes y seront aussi déposées).

Longer l'ossuaire à gauche.

- **En face statue de « petite fille écrivant à sa grand-mère »** : Famille Millet – Bottini. Henri Reybaud.

Revenir en arrière au carré 30 supérieur dans pinède.

- **N° 82 - « le Dernier Baiser » famille Lains** : on dit de cette tombe que c'est la plus belle du cimetière, notamment en raison de la précision des détails. Œuvre des sculpteurs Buselli et Reybaud, elle représente la disparue sur son lit de mort embrassée par son époux et n'est pas sans rappeler la sépulture Pigeon à Montparnasse. Les portraits des époux sont repris dans les deux médaillons de marbre. La morte apparaît à l'étage supérieur où un ange l'accueille au Paradis.

- **Face à la famille Lains la tombe de Jean Bouin** : Jean Bouin, né Alexandre François Étienne Jean Bouin le 24 décembre 1888 à Marseille rue Coutellerie et mort pour la France le 29 septembre 1914 à Xivray dans la Meuse, est un athlète spécialiste de la course de fond. Outre une médaille d'argent aux Jeux olympiques d'été de 1912 sur 5 000 mètres, il a gagné trois fois de suite le Cross des nations, considéré alors comme le championnat du monde de la discipline. Il a également été le détenteur de sept records du monde sur différentes distances et durées. De nombreuses enceintes sportives portent son nom en France. À l'école du quartier des Chartreux où il habite, 111 rue Consolat, il eut comme instituteur Joseph Pagnol, le père de Marcel.
- **N° 122 bis – statue boxeur – famille Grassi** : Ray Grassi, boxeur français né à Marseille le 5 mai 1930 et décédé le 6 décembre 1953 frappé à mort en championnat de France des poids plumes par l'algérien Chickaoui. Champion de France 1952. La statue est grandeur nature.
- **N° 13 – chapelle Roux Gauthier** : la chapelle Roux-Gauthier très richement ornée : d'un côté, un soldat en uniforme et une femme, sans doute sa mère, en habit de deuil. De l'autre, une chaise vide (symbole de l'être disparu) entouré de deux jeunes filles souriantes.

Revenir en arrière puis à droite entre carrés 25 et 30 et vers la gauche :

- **Carré 38 – jardin du souvenir - victimes de l'incendie des Nouvelles Galeries** : Les Nouvelles Galeries ancien grand magasin situé sur la Canebière à Marseille. Pendant la préparation des vitrines de Noël, le 28 octobre 1938, l'incendie se déclare, faisant 73 victimes, essentiellement des employés du magasin qui seront inhumés le 14 novembre dans le cimetière Saint-Pierre. Le corps des sapeurs-pompiers municipaux est dissout et remplacé par un corps militaire de marins-pompiers. Le maire Henri Tasso est démis de ses fonctions et la ville placée sous la tutelle de l'État. Elle le restera jusqu'en 1944. Petite anecdote : à l'endroit précis où se situait ce grand magasin parti en flammes, se trouve à présent... une caserne de pompiers. Sont également inhumées là, contre le mur de droite, les victimes de l'explosion du Maryad et de l'explosion de l'usine à gaz en 1942.
- **Carré 38 - n°6 - jardin du souvenir - « Le Temps qui passe » - famille Bozadjian** : les personnages en pied y symbolisent le temps qui passe et le déroulement de la vie. C'est la tombe d'une famille d'Arméniens – les Bozadjian – dont l'un des membres fut président du conseil de la cathédrale arménienne du Prado. Elle est sculptée par un artiste du Lot-et-Garonne, Raoul Lamourdedieu, nom donné par l'Assistance Publique (1877-1953). Deux processions de personnages supportent une dalle de marbre sous laquelle repose une allégorie étendue. La procession, de face, s'efface derrière les figures d'un jeune homme et d'une jeune femme. Du côté gauche, derrière le personnage masculin, les allégories du *Mariage*, du *Travail* et du *Deuil* symbolisent le temps qui passe. Du côté droit, derrière la jeune femme, se situe la représentation des maux et des désirs de l'humanité : la *Médisance*, le *Doute* et la *Maternité*. Enfin, au centre de la composition, sous le dais incliné, se trouve la figure apaisée du *Repos éternel*. Il a été conçu à l'origine pour l'exposition universelle de Rome de 1942 mais a été délaissé à cause d'une erreur du graveur : au lieu d'écrire douleur sur la pierre tombale, il a inscrit douceur... et a été revendu pour en faire une tombe.

Descendre le chemin puis à gauche vers la rocade Saint-Pierre – de la rocade prendre entre carrés 57 et 40 puis 60 et 60 – continuer à droite le long du carré 55 et à gauche au bout du carré 55 en le longeant encore.

Au bout de ce carré 55 tourner à droite entre carré 50 :

- **Tombes musulmanes** : au dépouillement et à la simplicité coutumière des tombes musulmanes apparaissent des tombes somptueuses, émergence d'une classe moyenne marseillaise et d'une implantation/intégration ancrée sur le territoire.

et en face carré 48.

- **Carré indochnois** : les vietnamiens de la région à leurs Compatriotes morts au service de la France pendant la guerre de 1939 – 1945.

Continuer perpendiculairement au carré indochnois en face vers :

- **Autres tombes musulmanes avec kouba et petite salle de prières** : la kouba (édifice blanchi à la chaux et couvert en coupole) a été construite par les Services des Affaires Indigènes Nord-Africaines à l'initiative de J. Bourgeois, directeur du bureau des affaires musulmanes entre 1944 et 1945 (interrompue sous l'occupation) ; c'est la seule de ce type en France et elle a été inaugurée le 15 novembre 1945, jour de l'Aïd el Kebir en même temps que le carré du cimetière musulman de Marseille.

Reprendre allée centrale :

- **Pelouses et fosses communes pour indigents (carrés 42 et 37)** : une appellation péjorative et erronée à ne pas employer ! Le carré des indigents était une parcelle réservée dans certains cimetières aux défunts dont les corps n'étaient pas réclamés par les proches. Il s'agit de l'ancienne fosse commune, rebaptisée depuis 1991 « division à caveaux de terrain commun ». L'appellation correcte et aujourd'hui utilisée est celle de « terrain commun » : c'est l'espace du cimetière qui permet à tout un chacun le droit d'avoir une sépulture individuelle. Qui sont les « indigents » ? Tout le monde peut demander à se faire enterrer dans le terrain général ou normal du cimetière. En particulier les personnes qui ne veulent ou ne peuvent se payer une concession. Mais c'est là que se fait par défaut l'inhumation pour les personnes dont le corps n'est pas réclamé à l'Institut médico-légal : indigents, SDF par exemple. La sépulture est assurée pour au moins 5 ans, mais certaines communes portent ce délai à 10 ans. D'autres n'exhument un ancien défunt que lorsqu'il faut faire de la place pour un nouveau, parfois au bout de plusieurs décennies.
- **Cathédrales du silence** : dans le cœur du cimetière, l'affreuse cathédrale du Silence qui, avec son béton, ses étages, ses coursives et ses escaliers reproduit les ensembles HLM inhumains des banlieues. Il ne s'agit pas d'un columbarium : les défunts sont disposés dans huit étages d'enfeu. Un enfeu désigne l'espace où un tombeau est encastré dans l'épaisseur du mur d'un édifice religieux (église, cimetière). Cette niche funéraire à fond plat ou légèrement incliné était généralement réservée aux nobles.

Au bout du carré 37 entrer dans les cathédrales du silence en longeant la rampe à droite et prendre l'entrée N jusqu'au 3ème étage puis vers BT N ouest à gauche et à droite pour sortir vers les escaliers extérieurs. Monter vers la pinède et les carrés 25 :

- **Pinède d'Arcussia – rang intérieur est n°14 – Gaston Defferre et Edmonde Charles Roux** : la tombe est constituée d'un bloc de granit venu des Cévennes d'un poids de 7 tonnes. Gaston Defferre, né à Marsillargues le 14 septembre 1910 et mort à Marseille le 7 mai 1986. Résistant et maire de Marseille d'août 1944 à novembre 1945 puis de mai 1953 à mai 1986. Il disputa et remporta le dernier duel officiel de l'histoire de France à l'épée en 1967 contre René Ribière, député gaulliste, avec qui il avait eu un différend dans l'hémicycle de l'Assemblée Nationale et lui avait dit « Taisez-vous, abruti ». Époux de la femme de lettres, Edmonde Charles-Roux, prix Goncourt 1966 dans Oublier Palerme qui est décédée le 20 janvier 2016 et qui y est aussi enterrée..

Monter au dessus :

- **n°105 du carré 3 – famille Brachet – sculpteur Antoine Sartorio :**

Dans un style baroque, l'étonnante tombe de la famille Brachet qui était propriétaire d'une menuiserie : la sœur, paralysée, est encadrée par ses deux frères sous l'épithète « Unis dans la vie et pour l'éternité ». Compte-tenu de la gaieté affichée par les visages, on ne les envie pas particulièrement... Œuvre du Sculpteur Antoine Sartorio, né à Menton le 27 janvier 1885 et décédé à Jouques le 18 février 1988. Sculpteur français des corps et des âmes, il réalise des sculptures monumentales et travaille avec l'architecte marseillais Gaston Castel. En 1927, il réalise le monument national aux Héros de l'armée d'Orient et des Terres Lointaines (Castel architecte).

Continuer à droite :

- **n° 46 du carré 2 – Antonin Artaud :** poète, acteur, metteur en scène, théoricien du théâtre, dessinateur, essayiste, écrivain dit « le Poète maudit ». Né à Marseille le 4 septembre 1896 et décédé à Ivry le 4 mars 1948. C'est un enfant de la bourgeoisie marseillaise et Artaud a quatorze ans lorsqu'il fonde avec ses camarades du collège du Sacré-Cœur de Marseille, dirigé par les maristes, une petite revue où il publie ses premiers poèmes inspirés de Charles Baudelaire, d'Arthur Rimbaud ou Edgar Poe. Il a touché à tout : peinture, photo, fréquenté le mouvement surréaliste et a eu une profonde influence sur le théâtre, notamment le théâtre américain, mais aussi, sur les situationnistes de la fin des années 1960 qui se réclamaient de son esprit révolutionnaire. Il a tourné dans plus d'une vingtaine de films dont le Napoléon d'Abel Gance où il jouait le rôle de Marat
- **n°75 du carré 2 - « Les Voix de la mer » - sculpteur Paul Gondard :** le monument *les Voix de la mer*, œuvre de Paul Gondard, est taillé dans un monumental bloc de marbre de Carrare de 30 tonnes. Il figure des êtres féeriques issus de la mer, où le portrait du défunt y paraît anecdotique. Le sculpteur français Paul Gondard, né à Marseille le 7 septembre 1884 et décédé à Marseille le 27 février 1953, était l'élève d'Émile Aldebert et de Marius Guindon.

Reprendre allée vers crématorium puis colombarium.

- **Colombarium :** tombes communistes et francs maçons.
- **Crématorium Saint-Pierre de la Réunion :** construit en 1909, il a la silhouette d'une mosquée dont un minaret de fantaisie dissimule la cheminée. Son architecte Léonce Muller a aussi construit la caserne des marins pompiers du boulevard de Strasbourg et un immeuble caractéristique au 115/117 boulevard Perrier. Un grand nombre de célébrités non inhumées à Saint-Pierre y furent crématisées notamment :
 - le romancier britannique Somerset Maugham (1874-1965) ;
 - le premier greffé du cœur, Emmanuel Vitria (1924-1968) ;
 - le peintre Kees Van Dongen (1877-1968) ;
 - le chanteur Georges Ulmer (1919-1989), dont les cendres furent inhumées au cimetière d'Assistens de Copenhague – Danemark ;
 - l'écrivain Jean-Claude Izzo (1945-2000), dont les cendres furent remises à la famille. ;
 - la chanteuse Nina Simone (Eunice Kathleen Waymon : 1933-2003), dont les cendres furent dispersées .

Continuer tout droit.

- **Phare de la famille Belard sur la droite (carré 19 du carré 2 n°57) :** on pense à une famille de marins mais il n'y a aucune indication sur le constructeur. Une seule plaque : Jean Gasta de la Cour d'appel d'Aix (1866 – 1949).

Monter vers carré 21 tout droit :

- **Contourner par la droite n° 51 – carré 21 supérieur - « l'envol pour l'au-delà – famille Pau de Saint-Martin** : le sculpteur Auguste Carli laisse plusieurs oeuvres considérées majeures dans ce cimetière. C'est le cas de son *Envol*, réalisé pour la tombe Pau de Saint-Martin.
- **Carré 21 supérieur – famille Claverie** : Jules Justin Claverie (1859-1932) est un peintre en paysages et marines, professeur à l'école des Beaux-Arts de Marseille, fondateur d'un prix annuel pour ses élèves. La tombe est décorée d'une sculpture de Louis Botinelly représentant une jeune femme allongée tenant dans sa main droite une palette de peintre et dans sa main gauche une branche de laurier. Le buste du défunt est placé sur un piédestal.

Continuer en longeant mur :

- **Cimetière juif** : adjacent au cimetière Saint-Pierre, on édifia en 1855 pour les défunts de confession israélite le cimetière de la Timone, la communauté juive ayant refusé Saint-Pierre sous le prétexte qu'elle ne pouvait accepter un terrain dans un cimetière où l'on procédait à des exhumations au bout de quelques années, le culte interdisant de toucher aux dépouilles mortelles confiées à la terre. La municipalité autorise le Consistoire à acquérir un terrain dit « La Timone » et vote une subvention pour son aménagement (5 septembre 1855). Il y est notamment inhumé Gaston Crémieux, avocat, journaliste et instigateur de la Commune de Marseille, fusillé dans les jardins du Pharo le 30 novembre 1871 lors de la répression versaillaise. Il meurt à trente-cinq ans en ordonnant lui-même son exécution, et en criant « Vive la République ! ».
- **Fontaine au lion.**

Face à la fontaine, descendre et tourner à droite entre les deux carrés 18 – aller jusqu'à un massif de lierre côté gauche et s'engager le long de la dalle marquée R-G-D :

- **n°36 – 4ème rang partie centrale – Henri Verneuil – famille Malakian (2ème tombe en face)** : Henri Verneuil de son vrai nom Achod Malakian, réalisateur et scénariste de cinéma d'origine arménienne, né en Turquie à Tékirdag le 15 octobre 1920 et décédé à Bagnolet le 11 janvier 2002. Il a raconté son enfance dans ses deux derniers films : *Mayrig* et *588, rue Paradis*.

puis se diriger à gauche vers la rangée de cyprès et la longer en descendant :

- **N°3 – partie ouest - 1er rang central – N'guyen Van Loc dit « Le Chinois »** : célèbre commissaire marseillais, surnommé « le Chinois » malgré des origines vietnamiennes, il créa en 1972 le premier GIPN (Groupe d'intervention de la police nationale) à Marseille, afin de lutter contre le grand banditisme ou le terrorisme. Après avoir écrit des ouvrages autobiographiques, il interpréta son propre rôle dans la série télévisée *Van Loc : un grand flic de Marseille*, dont il était le personnage central de 1992 à 1998. Né à Marseille le 2 avril 1933 et décédé à Marseille le 7 décembre 2008.

Poursuivre tout droit le long des cyprès et tourner à gauche le long du carré 18 puis du carré 7 :

- **Sur la gauche carré 7 Nord – allée des Mobiles – famille Mariano (père – mère et fils)** : le père est figuré en buste tandis que le mère et le fils font l'objet de deux statues en pied.

Continuer tout droit - passer la place et longer le carré 4 :

- **Sur la gauche carré 4 Famille Ripert (animaux domestiques)** : Madame Ripert ne pouvant se faire inhumier avec ses animaux familiers, des photographies de ceux-ci ornent la tombe et plusieurs plaques leurs sont consacrées.

- **Sur la gauche carré 4 Jean Cristofol** : Il est député communiste des Bouches-du-Rhône de 1936 à 1940 après avoir battu un sortant SFIO, Toussaint Ambrosini. Il est déchu de son mandat et condamné le 3 avril 1940 à 5 ans de prison, 4 000 francs d'amende et 5 ans de privation de ses droits civiques, civils et de famille pour être resté fidèle à la ligne du Parti communiste. En 1941, il est incarcéré à la prison d'Alger. Libéré par les alliés en 1943, il participe à la refonte du Parti communiste algérien et au journal *Liberté*. Le 15 août 1944, en compagnie de De Lattre de Tassigny, il débarque à Saint-Tropez. De retour à Marseille, il prend la tête du Comité régional de Libération et des journaux *Rouge Midi*, puis *La Marseillaise*. Nommé conseiller municipal de Marseille en août 1944, il est élu à cette fonction lors des municipales de 1945. Après la suppression du régime spécial de Marseille, de nouvelles élections municipales se déroulent en décembre 1946 à l'issue desquelles Jean Cristofol est élu maire de la ville, fonction qu'il occupe jusqu'aux élections d'octobre 1947. Seul maire communiste de Marseille, Jean Cristofol y joua un rôle important dans la reconstruction de la ville. Une rue porte son nom dans le quartier de la Belle de Mai, dans le 3^e arrondissement, ainsi qu'un stade à L'Estaque. Il est mort le 21 novembre 1957 à Villejuif.

Longer tout le carré 4 et tourner à droite le long du carré 3 :

- **Au bout du carré 3 à l'angle n° 1A – 1er rang ouest – Noilly Prat – famille Prat Noilly** : le Noilly Prat est un vermouth créé en 1813 par Joseph Noilly à Marseillan suite à quoi son fils Louis fonde une première compagnie à Marseille. La fille de Louis épouse un Claudius Prat qui fait prospérer la maison . Ce vermouth est constitué de vins blancs secs et d'un assortiment de plantes et d'épices. Son élaboration visait à reconstituer le goût du vin importé en bateau et exposé sur le pont au soleil et aux embruns. Longtemps populaire, au point d'être considéré comme le Martini français, le Noilly-Prat est tombé en désuétude depuis la Seconde Guerre mondiale et n'est quasiment plus utilisé que pour l'élaboration de sauces classiques déglacées et de cocktails (l'Adriana, le Cardinal, le Bronx).

Descendre vers carré 6 en descendant à gauche – arrivé au calvaire prendre 1ère allée à gauche sur la butte et à droite.

- **Au fond tombe de Gaëtan Picon** : la famille Picon quitte la région de Gênes où elle était implantée pour Marseille en 1815. Là, le jeune Gaëtan Picon (1809-1882) devient apprenti dans une distillerie. Plus tard, engagé en Algérie, il attrape comme tant de ses camarades une « fièvre maligne » ; il invente alors une mixture à base de zestes d'orange, de quinquina et de gentiane macérés dans de l'eau-de-vie présentant des propriétés fébrifuges et désaltérantes. Bientôt, il approvisionne toute l'armée française sur l'ordre du général Valée (1773-1846). Fixé à Philippeville (aujourd'hui Skikda) en 1832, puis à Alger, il améliore sa formule et la commercialise, à partir de 1837, comme apéritif sous le nom d'amer algérien. Le produit, couronné lors de l'Exposition Universelle de Londres en 1862, fait sa fortune. Et finalement, en 1872, il revient s'établir à Marseille tout en multipliant les succursales en France et à l'étranger ; dorénavant, la boisson prend le nom d'amer Picon. On peut encore voir l'immeuble Picon boulevard National, construit en 1886.

Revenir en arrière et descendre à gauche du calvaire entre les deux carrés 6 .

- **sur le coin côté droit n° 24 – rang ouest – le mime Rouffe** : le mime Louis Rouffe (1849-1885), disciple de Debureau, connut un grand succès dans la pantomime sur la scène de l'*Alcazar*. Avec lui repose sa fille, la comédienne Alida Rouffe (1874-1949) qui tourna avec Pagnol et incarna notamment Honorine Cabanis, la mère de Fanny dans sa trilogie de Marius. Il s'agit d'une composition assez savante, surmontée d'un bas-relief représentant le mime grimé en Pierrot (avec la devise : *Dire tout sans paroles*), et d'un très beau médaillon en marbre par Aldebert, le tout érigé grâce au concours public de la presse et des amis du mime.

Tourner dans la petite allée à droite du mime Rouffe jusqu'à l'allée 40 qu'on prend à droite face au carré 5 – sur le côté gauche du carré 5 au niveau d'une tombe « Honoré Court de Payen » prendre allée centrale à gauche :

- **n°21 – 8ème rang – Vincent Scotto et Alibert :**

- *Vincent Scotto*, compositeur et interprète né à Marseille le 22 avril 1874 et mort à Paris le 15 novembre 1952. Il a écrit près de 4.000 chansons.
- *Alibert*, gendre de Vincent Scotto, interprète, né dans le Vaucluse le 3 décembre 1889 et mort à Marseille le 23 janvier 1951. Acteur et chanteur, il monta à Paris en 1908 où à Bobino il reprit le répertoire de Polin. C'est à partir de 1928 qu'il connaît le succès, grâce aux compositions de son beau-père Vincent Scotto dont il signe les paroles (*le Petit Cabanon, le plus beau tango du monde, Un de la canebière...*). Figure du Marseillais à Paris, le genre s'essouffle après la guerre : il se lance alors dans la direction de salles (*Théâtre des Deux Ânes*). Il est inhumé avec son beau-père Vincent Scotto, leurs deux bustes étant séparés par une guitare.

Revenir en arrière et reprendre petit chemin à gauche puis à droite dans carré 11 :

- **Petite fille lisant - Odette Cordoliani – famille Giudicelli.**

Descendre jusqu'en bas à droite vers entrée principale.

- **Carré des protestants** : à gauche une grande parcelle réservée dès la création du cimetière aux Protestants d'où la porte dite « des Protestants ». La loi du 14 novembre 1881 abroge un texte du droit canon qui obligeait à séparer les communautés par un mur. Un arrêté municipal du 8 août 1882 se basant sur cette loi fait abattre le mur séparant protestants et catholiques.
- **En contrebas, sépultures grecques carrés 1 et 2 Ter** : sur le modèle du cimetière Saint-Charles, une parcelle a été réservée à droite de la grande entrée aux familles grecques et levantines. À la fin du 18^e siècle, des jeunes gens de familles grecques aisées, originaires d'Anatolie, de la mer Noire et de Constantinople, s'engagent dans la vie économique de Marseille où ils excellent dans le domaine du négoce céréalier et du textile. Ils pratiquent le mécénat et sont à l'origine de nombreuses initiatives sociales et culturelles. On peut voir une plaque commémorative de cet apport dans "le Carré des Grecs".
- **Elles ou ils sont aussi passés par Saint-Pierre** :
 - Charles Tillon (1897-1993), qui fut député communiste et résistant, plusieurs fois ministre de l'armement des gouvernements provisoires entre 1945 et 1947, avait été inhumé dans ce cimetière où sa tombe existe encore. Il fut transféré en 2002 au cimetière de l'Est de Rennes, sa ville natale, près du carré des fusillés.
 - Louise Michel (1830-1905) passa quelques jours au dépositaire avant d'être transportée au cimetière de Levallois-Perret (92) où elle fut inhumée.
 - **Mur des suppliciés** : c'est ainsi que se nomme l'endroit où repose l'ensemble des corps des condamnés à mort, à l'abri des regards. La dernière condamnation à mort a d'ailleurs eu lieu à Marseille. Il s'agissait du Tunisien de 27 ans Hamida Djandoubi, reconnu coupable de plusieurs crimes (assassinat, viol, torture, acte de barbarie, ...) et guillotiné le 10 septembre 1977 aux Baumettes. S'il est difficile voire impossible de situer le lieu d'inhumation d'un condamné à mort, c'est parce que la législation l'interdit. En effet, il est impossible pour une famille de condamné à mort de connaître l'emplacement exact où le défunt est inhumé. Même si l'Etat français ne condamne plus à la peine capitale, la législation interdit encore et toujours la communication aux familles du lieu d'inhumation des condamnés à mort, plus de 30 ans après son abolition. Mais, mis à part quelques administrateurs du cimetière, nul ne sait où se trouvent les corps des condamnés à mort.

Sortie rue Saint-Pierre à gauche par l'entrée principale jusqu'au boulevard Sainte-Thérèse (2ème à droite).

- Face au bar El Cubano, bâtisse au 2, boulevard Sainte-Thérèse : logements ouvriers marbriers ou dépôt tramway ?

Remonter le boulevard et longer l'église sur le côté droit pour déboucher place Pol Lapeyre.

- **Église Saint-Pierre** : l'église a été construite et achevée en 1858 par Sixte Rey sur un parti néoroman monumental, en même temps qu'il aménageait le cimetière. Crèche réputée au moment de Noël.
- 3, place Pol Lapeyre : immeuble Art Déco.

Prendre à droite la rue Pascal Ruinat.

- Au n°29, un ancien chais à vin devenu en 1980 un gymnase.
- Groupe d'habitations à bon marché Louis Loucheur.

Prendre à droite le boulevard Charles Baudelaire et l'escalier vers la gauche le long de la cité Saint-Jean du Désert.

- **Jardins cheminots, square et boulodrome.**

Prendre le souterrain à gauche pour déboucher sur la droite à la gare.

- **Gare de La Blancarde** : gare de bifurcation, elle est située au point kilométrique 3,258 de la ligne de Marseille-Saint-Charles à Vintimille (frontière). Elle est également l'origine de la ligne de Marseille-Blancarde à Marseille-Prado utilisée pour le fret. Le raccordement des Chartreux, situé à l'ouest, permet de rejoindre la ligne de Paris-Lyon à Marseille-Saint-Charles en évitant un rebroussement en gare de Saint-Charles. Son altitude est de 50 m. La gare était le point d'arrêt marseillais de certains trains reliant Paris à la Côte d'Azur (le Paris-Côte d'Azur et le Train bleu notamment), qui évitaient le rebroussement en gare Saint-Charles en empruntant le raccordement des Chartreux (desserte rétablie fin 2015). L'existence d'une ligne de tramways (la ligne 68) joignant la gare de la Blancarde au cœur de la ville par le boulevard Chave et le tunnel sous la Plaine facilitait son utilisation. La suppression de cet arrêt a considérablement diminué l'importance de cette gare. C'est la seconde gare de Marseille pour le trafic voyageurs, loin derrière la gare Saint-Charles. À l'entrée ouest de la gare, la ligne de Marseille-Blancarde à Marseille-Prado, dessert encore le centre de transfert des résidus urbains de la Capelette. L'ensemble des voies est électrifié en 1 500 V continu, comme la ligne de Paris-Lyon à Marseille-Saint-Charles.

Annexe 1 : la séparation entre carrés/religions est-elle à la demande des communautés ou imposée par l'administration ?

Une partie de la réponse peut se trouver dans l'examen du plan général du "cimetière catholique de Saint-Pierre", dessiné à la date du 21 décembre 1866. Il avait été inauguré trois ans plus tôt, le 30 décembre 1863. Sur ce schéma est figuré, à gauche de l'entrée principale qui s'ouvre sur une allée centrale orientée nord-sud, un espace portant l'intitulé "Mahométans". Il fait face à deux autres, situés à droite de l'entrée, portant les intitulés "Grecs catholiques" et "Grecs schismatiques". Ces trois divisions encadrant l'accès au cimetière, présentent deux particularités : elles ne sont pas numérotées, contrairement aux dix-neuf autres, et elles sont spatialement bien distinctes du cimetière catholique. Cela est normal puisque la loi en vigueur est celle du 23 prairial an XII qui prévoit d'affecter un lieu d'inhumation spécial (ou une partie du cimetière) à chaque culte dans les communes de pluralisme religieux. Elles sont cependant intégrées dans l'enceinte de la nécropole, semblablement au "cimetière protestant", dont les deux divisions non numérotées sont enclavées du côté ouest, mais contrairement au cimetière israélite situé, à cette époque, hors les murs du côté sud. Cependant, le plan ne dessine pas l'emplacement des tombes et l'on ignore si les sépultures musulmanes étaient orientées et quel pouvait en être le nombre.

Annexe 2 : Religions et Crémation

Parmi les trois religions monothéistes (Judaïsme, Christianisme et Islam), seule la religion chrétienne en admet totalement la pratique. Quant aux religions et philosophies émanant des cultures asiatiques, la crémation y est le plus souvent considérée comme faisant partie intégrante d'un rituel traditionnel, auquel elles sont attachées depuis les temps les plus anciens.

Religion chrétienne

D'une confession chrétienne à l'autre, la position n'est pas la même et il y a eu de nombreuses évolutions au cours de l'histoire. Ainsi, si en 789, la crémation était interdite par Charlemagne, et par la suite réservée comme châtiment aux hérétiques, elle est devenue licite pour la plupart des chrétiens à partir de la fin du 19ème siècle. Les églises protestantes l'autorisèrent à partir de 1887 car selon la théologie de la Réforme, la résurrection de la chair n'est pas en jeu : seule l'espérance en Dieu peut sauver et celui-ci offre une nouvelle vie indépendamment de l'état du corps. C'est sans doute pour cela que la plupart des pays où la religion protestante est dominante ont un taux de crémation plus élevé que le reste de l'Europe. L'église catholique recommande l'inhumation mais n'interdit pas la crémation depuis le 8 mai 1963 (article 1176-3 du Code de Droit Canon) à condition que cette pratique ne soit pas choisie pour des raisons contraires à la foi chrétienne. L'église orthodoxe, rappelant l'inhumation de Jacob, la résurrection des morts et la vénération des reliques, prohibe la crémation. Toutefois, l'église orthodoxe de Grèce en admet la pratique depuis 2006.

Religion juive

La crémation n'est pas pratiquée par les croyants, sauf à quelques rares exceptions. Les croyants juifs y voient en effet une désacralisation de l'œuvre créatrice de Dieu et un avilissement du corps humain. Il y a un devoir dans la religion juive de rendre à Dieu le corps dans l'état où il se trouve. Par opposition à l'inhumation, qui est un retour naturel à la création, la crémation est considérée comme une destruction par la main de l'homme. La prière pour les défunts est un devoir pour le croyant ; aussi est-il possible parfois qu'un temps de prière soit célébré avant une crémation, notamment par les juifs libéraux.

Religion musulmane

La crémation n'est pas admise par le Coran, au même titre que toutes les pratiques funéraires qui ne respectent pas le corps (la momification par exemple). Pour les croyants musulmans, la sainteté du corps ne diminue pas avec la mort (ou le départ de l'âme) : ce qui fait souffrir un vivant peut aussi faire souffrir un mort. Il s'agit de permettre au corps de pouvoir ressusciter et c'est un devoir pour les croyants que de veiller au respect du corps d'un défunt.

Annexe 3 : un texte proposé par Jacques Combes et déclamé à l'heure du dessert !

Courir dans un cimetière, RogerPol DROIT. N° 24 page 60.

Durée : 1 heure. Matériel : chaussures de course, grand cimetière. Effet pieux.

Cimetières : périmètres pacifiques et pacifiés. Leur enceinte est propice au recueils comme à toutes sortes de rêveries. Il y a des fleurs et il n'y a personne, double avantage. Quelques éplorés, quelques jardiniers. Tous des gens de devoir. Très rares promeneurs, amateurs, amis des tombes et des

noms sur les tombes.

Faire l'expérience de courir, assez longuement, en un tel lieu peut paraître choquant. Provocation déplacée, idiote facétie. C'est peut être un délit, mineur et non répertorié, capable de susciter réprobation, procès-verbal

et amende par chèque libellé à l'ordre du trésor public. Ou bien une offense – à la douleur des familles, au respect envers les morts, à quelque évidence nulle part écrite mais unanime. L'idée peut encore sembler inacceptable, pour des motifs qu'on jugera plus profond et moins formulables: un ordre du

monde, un partage des rôles entre vivants et morts. Attentive immobilité des vivants à la fixité immuable des gisants. Les uns se meuvent, les autres pas. Il conviendrait de ne pas accentuer le contraste. Au lieu même où reposent, sans gestes ni mots, ceux qui ont vécu, ne peuvent pas crier ni gesticuler. Le coureur d'autres tombes s'exposerait à la justice immanente.

Ne pas se laisser impressionner. Contourner l'obstacle, surmonter la gêne. Le sens viendra peu à peu, comme d'habitude. Régler en premier lieu les questions pratiques : avoir de bonnes chaussures (les allées sont fréquemment caillouteuses, mal aplanies), choisir un cimetière suffisamment grand. La plupart des cimetières de campagnes, agréables pour la promenade et la flânerie entre les sépultures de famille, ne convient en aucun cas à la course à pied.

Vous voilà donc embarqué, finalement, dans cette étrange expérience. Au début, vous éprouverez de façon normale une gêne qui persiste, le sentiment d'agir de manière incongrue, déplacée. Vous songez à ces squelettes allongés dans le bois, les uns au-dessus des autres, entassés, réduits, humides, obscurs,

presque tous oubliés. Et vous trouvez que votre foulée légère les croise de manière inappropriée. Bouger ainsi, au rythme vif, parmi les pétrifiés, cela ne se fait pas.

Il peut être utile de s'installer dans ce décalage, et d'en jouir. Après tout, vous êtes vivant, capable de courir, et heureux du mouvement. Pas eux. Et tant pis. Et pour vous tant mieux. Sang chaud aux veines, battement du cœur. Ils ne savent plus rien de tout cela, ils sont partis du temps de la vie. Vous, vous vous mouvez dans l'épaisseur moelleuse de l'air, pieds cambrés au sol.

L'expérience n'est intéressante que si vous passez ce premier pallier. Vous tentez peu à peu de dissoudre ce retrait qui vous réjouit contre eux. Vous sentez à mesure qu'au cœur de votre course vous êtes immobile. Pas de séparation, en fin de compte, entre mouvement et repos. Vos foulées ont beau être assez larges et régulières, votre souffle fort, tout est habité par l'immuable. Ce que vous parvenez alors à pré sentir, au moins, c'est la présence de l'immobilité dans le mouvement, du repos dans la course. Et du respect dans la transgression. Vous ne dérangez pas les morts. En courant entre les tombes, insoucieux de leurs noms comme des convenances, vous les aimez.

ROGERPOL DROIT - 101 expériences de philosophie quotidienne. Odile Jacob, poches

À Lire :

- Boulaméry Odette, *Le cimetière Saint-Pierre de Marseille*, Éditions : Comité du Vieux-Marseille, 1999 (Marseille Alcazar 3e étage. Bibliographie régionale Cote : 712 BOUL MARS)
- *Livre du cimetière Saint-Pierre*, <https://leseditionsvictorine.wordpress.com/>, janvier 2015.
- Dossier *Les Cimetières Juifs de Marseille* – D. Cohen dans la Revue Marseille n° 108 (1977).

À Voir :

- http://www.terrescommunes.fr/07_01.swf



Entrée Principale Cimetière Saint-Pierre en 1905



Duel Gaston Defferre & René Ribière le 21 avril 1967



La Kouba du cimetière Saint-Pierre



Inauguration du " cimetière musulman " de Marseille le 15 novembre 1945 (jour de Faïd el-kebir) en présence des autorités officielles, de J. Bourgeois et des musulmans de la ville dont l'algérien Talmoudi - Fr Caom 81 F 834

Inauguration de la Kouba le 15 novembre 1945



Déblaiement du Cimetière Saint-Charles en 1896



Terminus du Tramway n°68 à Saint-Pierre